

« Le plus dur c'est de prendre la décision »

Domicilié à Laubenheim près de Mollkirch, Éric Scandella, 50 ans, travaille dans une société de production audiovisuelle installée à Schiltigheim. Soit au quotidien 80 km de déplacements maison-travail qu'il effectue depuis plus de trois ans en combinant vélo et train.

« Le matin, après avoir accompagné ma fille à l'école, je pédale 6 km jusqu'à la gare de Gresswiller où je monte avec mon vélo dans le train de 8h15. Je débarque en gare de Strasbourg à 8h40 pour rejoindre mon bureau en pédalant à nouveau quinze minutes jusqu'à l'Espace européen de l'entreprise. Le soir, je fais la même chose en sens inverse mais je descends généralement en gare de Mollkirch : c'est plus court même s'il y a une côte assez raide. »

Depuis cette rentrée, il constate que la formule a encore gagné de nouveaux adeptes : « La situation est inédite. Très souvent il n'y a plus un seul des douze crochets de la rame libre pour mon vélo quand je monte dans mon TER le matin. Je laisse mon vélo posé contre la paroi. Le soir, dans le train de 18h25, il y a longtemps en revanche que les crochets sont insuffisants ! » Les voyageurs, dit-il, se montrent pour l'instant assez compréhensifs mais Eric craint que la SNCF n'en vienne à interdire les vélos à bord...

De temps en temps le trajet matinal entièrement à bicyclette

Ayant « pris goût à la chose », il n'hésite pas pendant la belle saison, à faire de temps en temps le trajet matinal entièrement à bicyclette le long du canal de la Bruche. De novembre à mars, quand les journées sont plus courtes et la météo plus rigoureuse, « pour des raisons de sécurité », il s'autorise la voiture pour rejoindre le parking de sa gare de départ : « Dans ce cas, je laisse mon vélo la nuit au parking Sainte-Aurélie à Strasbourg, et je l'utilise pour effectuer le trajet final jusqu'au bureau. »

Par souci écologique

Matin comme soir, le déplacement dure grosso modo une heure. « En voiture, par une journée sans incident, il faut entre 40 et 45 minutes. Mais on peut avoir des surprises et passer, le cas échéant, 1h30 ou plus dans l'auto. Là c'est un quart d'heure de plus mais, sauf exception, la durée d'une heure est assurée et j'arrive tous les jours à l'heure au travail. Je dirais donc que je ne perds presque pas de temps. » L'économie pécuniaire est en revanche établie : 52 € d'abonnement TER mensuel contre une facture mensuelle de gazole approchant, « à l'époque », déjà 150 €. Mais sa motivation première, dit-il, n'est pas

économique : « J'ai décidé de le faire par souci écologique. C'est une mesure d'anticipation en quelque sorte car je pense qu'il y aura des bouleversements forts dans le domaine de l'énergie et de l'environnement. »
« Changer ses habitudes n'est pas si dur. Le plus dur c'est de prendre la décision ! Ensuite il faut savoir s'organiser. En cas de réunion en fin de journée, je prévois qu'à 18h10 je devrai la quitter pour prendre mon train... » L'adhésion de sa PME à la charte « L'Alsace signe l'art et la manière » en faveur du développement durable le conforte par ailleurs dans son choix. « L'un de nos objectifs est de diminuer de 20 % les gaz à effet de serre des déplacements quotidiens du personnel », précise-t-il.

X.T.

Édition du Mer 17 sept. 2008